

Communiqué de presse - Paris, le 23 avril 2019



La campagne de soutien #JaimeMonCommerce de la CCI Paris s'affiche dans la rue

Près de 700 commerces ont fait l'objet de dégradations à Paris depuis novembre 2018 suite aux mouvements dits des Gilets jaunes. Pour soutenir le commerce parisien, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris a lancé depuis février la campagne #JaimeMonCommerce afin de mobiliser les Parisiens et les acteurs économiques sur ce véritable enjeu économique et citoyen. Du 24 jusqu'au 30 avril 2019, la campagne s'affiche dans les rues de Paris sur plus de 300 faces (kiosques et 8m2) avec le soutien de JCDecaux.

La campagne #JaimeMonCommerce

Avec le slogan « **J'aime mon commerce parisien, je le soutiens. Le commerce, c'est la vie !** », cette campagne s'adresse aux consommateurs parisiens, et de manière implicite aux commerçants impactés avec ce message de soutien. Elle se décline à travers une communication intemporelle autour du hashtag #JaimeMonCommerce dans la presse, dans les rues de Paris intra-muros avec les dispositifs JCDecaux, sur le web et les réseaux sociaux avec la valorisation de commerces et la mise en place de jeux concours. L'objectif est d'engager les consommateurs et les inciter à se rendre dans les commerces de proximité. Les commerçants peuvent également s'approprier la campagne grâce à des kits de promotion (affiches, flyers, vitrophanies, stickers et totebags...) et créer ainsi une dynamique en animant leurs points de vente.

« *Le commerce doit retrouver sa place dans le cœur de notre ville. Le soutien et l'engagement de JCDecaux pour cette campagne nous permettent de bénéficier d'une belle visibilité et de toucher ainsi plus largement les consommateurs parisiens. Chacun doit prendre la mesure de son pouvoir d'influence en devenant un consomm'acteur. Continuons ensemble à faire vivre le commerce parisien, l'enjeu est à la fois économique et citoyen.* » précise Dominique Restino, Président de la CCI Paris.

De nombreux acteurs, dont la Ville de Paris et les associations de commerçants, soutiennent déjà la campagne #JaimeMonCommerce. Cette mobilisation dépasse d'ailleurs le périmètre parisien puisque plusieurs départements souhaitent adapter la campagne à leur territoire, ce qui est le cas récemment dans les Hauts-de-Seine.

Aides et indemnisations pour les commerçants

Dégradations, baisses de chiffres d'affaires, pertes d'exploitation, diminution importante de la fréquentation touristique... La situation actuelle ne fait qu'accentuer les difficultés d'un commerce de proximité en pleine mutation avec l'évolution des comportements d'achat et le digital. Le risque de voir surgir de plus grandes difficultés dans les mois à venir est réel et pourrait conduire à une augmentation préoccupante des fermetures de points de vente et de commerces vacants.

Les équipes de la CCI Paris rencontrent systématiquement les commerçants impactés pour les aider dans [leurs démarches administratives](#) (assurances, demandes d'indemnisation auprès de la préfecture de police) et les informer sur les mesures prises par l'Etat (chômage technique, report ou exonérations de charges...).

Depuis le 20 mars 2019, les commerçants peuvent bénéficier du fonds de soutien régional de 1,5 millions d'euros de la Région Ile-de-France et la Ville de Paris. Ce fonds s'adresse aux commerçants, artisans, professions libérales ou entreprises ayant subi des dégradations liées aux manifestations. Ils peuvent [retirer leur dossier en ligne](#) et le déposer jusqu'au 20 juin 2019 auprès de la CCI Paris Ile-de-France ou de la CRMA Ile-de-France.

Plus d'information sur www.cci75.fr | #JaimeMonCommerce sur [Facebook](#) et [Instagram](#)

Information presse : Virginie Naud – Tel. 01 55 65 47 17 – vnaud@cci-paris-idf.fr